

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 13 décembre 2010, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault
M. François Brisson	

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

.- Madame Odette Ménard, maire, souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

.- L'ordre du jour est révisé et accepté par tous après l'ajout du point :

5.1.5 Nouvelle entente de fourniture d'eau

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

Séance ordinaire du
LUNDI 13 DÉCEMBRE 2010 À 20 H 00.
ORDRE DU JOUR OFFICIEL

Mot de bienvenue

Moment de réflexion

Points pour délibération

Doc.

Assemblée du 8 novembre 2010

- 1 → Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 8 novembre 2010
- 1.2 → Procès-verbal de l'assemblée publique du 8 novembre 2010
- 1.3 Suivi des procès-verbaux

Assemblée du 13 décembre 2010

- 2 → Liste des comptes à payer
- 2.1 Ajouts du 13 décembre 2010

Période de questions

3 Administration générale

3.1 Conseil municipal

- 3.1.0 → Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 3.1.1 → Demande de contribution financière pour le projet « Tout azimut »
- 3.1.2 Calendrier des séances ordinaires pour 2011
- 3.1.3 Fermeture des bureaux pour les Fêtes
- 3.1.4 Rencontres de fin d'année

3.2 Gestion financière et administrative

- 3.2.1 Programme de revitalisation - Avis de motion
- 3.2.2 Règlement de taxation - Avis de motion
- 3.2.3 Assurances générales 2011
- 3.2.4 → Assurances collectives 2011
- 3.2.5 → Financement des infrastructures de la rue Claudette
- 3.2.6 Politique de gestion contractuelle

4 Sécurité publique

- 4.1 Rapports des incendies

5 Transport

5.0 Voirie

- 5.0.1 → Entente de déneigement avec Saint-Césaire

5.1 Hygiène du milieu

- 5.1.1 → Tarification du cours d'eau Nadeau - Adoption du règlement 703-10
- 5.1.2 → Décompte progressif numéro 3 et réception définitive des ouvrages du prolongement des services municipaux de la rue Claudette
- 5.1.3 → Renouvellement du contrat d'entretien de Génératrice Drummond pour le réservoir d'eau potable
- 5.1.4 → Adhésion 2011 à l'OBV Yamaska

6 Aménagement, urbanisme et développement

6.1 Aménagement, urbanisme et zonage

- 6.1.1 → Normes des projets intégrés d'habitation et d'abattage d'arbres - Adoption du règlement 701-10
- 6.1.2 → Normes des projets intégrés d'habitation et la compensation relative aux parcs - Adoption du règlement 702-10
- 6.1.3 → Prévisions budgétaires 2011 de l'O.M.H.
- 6.1.4 Programme d'aide aux installations septiques - Avis de motion
- 6.1.5 Règlement concernant l'épandage pour l'année 2011
- 6.1.6 → Suivi de dossiers
- 6.1.7 → Offre de services pour la structure de toit du Centre récréatif

7 Loisirs et culture

7.1 Activités récréatives

- 7.1.1 → Nomination du représentant municipal au Comité consultatif sur la Ruralité de la MRC
- 7.1.2 → Rapport sur le Salon de l'Artisanat
- 7.1.3 → Rapport sur le soccer

- 7.1.4 → Renouvellement de la convention pour l'exploitation du système informatique avec le CRSBP
- 7.1.5 → Demande de subvention au ministère de la Famille et des Aînés pour l'établissement d'une politique familiale
- 7.1.6 Évaluation du 171 rue Saint-Georges

Période de questions

Points d'information

Correspondance

* Afin de diminuer la quantité de papier utilisée, nous vous remettons seulement les documents déjà fournis en plusieurs exemplaires. S'il vous intéresse d'obtenir copie d'un point sans document, communiquez avec Annie pour l'obtenir.*

- Co-1 → Marché municipal - Novembre-Décembre 2010
- Co-2 → Quorum - Novembre-Décembre 2010
- Co-3 Municipal World - Décembre 2010
- Co-4 Demande de contribution financière de l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska
- Co-5 Offre de publicité de l'Annuaire Local inc.
- Co-6 Constructo - 25 novembre 2010
- Co-7 Géomatique - Été 2010
- Co-6 Correspondance de Christian Laramée pour des retouches de peinture sur le plancher de la bibliothèque

Varia

Période d'échange

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 12-380-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE - PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée publique de consultation et de la séance ordinaire du 8 novembre 2010;

De dispenser le directeur général et secrétaire-trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie desdits procès-verbaux a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

RÉSOLUTION 12-381-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés, et ci-après résumés :

Paiements directs ACCES D		24 998.72 \$
Fournisseurs :	10500 à 10598	218 338.79 \$
Déboursés directs :	10474 à 10499	12 902.33 \$
Salaires :		23 640.01 \$

Adopté

.- Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de Madame Odette Ménard et de Messieurs Rhéal Grenier, Louis Robert, Jacques Lessard et Yvan Pinsonneault.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 HEURES 05

.- Aucune question des gens présents.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 HEURES 06

RÉSOLUTION 12-382-10

CONSEIL MUNICIPAL - SOUTIEN FINANCIER AU PROJET TOUT AZIMUT

CONSIDÉRANT la demande de Madame Marianne Mercure dans le cadre du projet Tout Azimut de la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 50.00 \$ à l'endroit de la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe en guise de soutien financier au projet Tout Azimut .

Adopté

RÉSOLUTION 12-383-10

CONSEIL MUNICIPAL - CALENDRIER DES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2011

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de fixer les séances ordinaires du conseil pour l'année 2011 aux dates suivantes débutant toutes à 20 heures :

10 janvier 2011	11 juillet 2011
14 février 2011	08 août 2011
14 mars 2011	12 septembre 2011
11 avril 2011	11 octobre 2011
9 mai 2011	14 novembre 2011
13 juin 2011	12 décembre 2011

Adopté

RÉSOLUTION 12-384-10

BUREAU MUNICIPAL - FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de fermer le bureau municipal à compter de 16 h 00 le 22 décembre 2010 pour reprendre ses activités le 4 janvier 2011 à 8 h 30.

Adopté

RÉSOLUTION 12-385-10

ADMINISTRATION - RENCONTRE DE FIN D'ANNÉE

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 2 000 \$ pour la tenue de rencontres de fin d'année du conseil municipal, des employés et des représentants des

organismes de la municipalité.

Adopté

AVIS DE MOTION 12-386-10

URBANISME - PROGRAMME D'AIDE À LA REVITALISATION POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION RÉSIDENIELLE ET COMMERCIALE

Monsieur Yvan Pinsonneault donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un amendement au règlement numéro 525-00 décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la revitalisation pour la construction et la rénovation résidentielle et commerciale.

AVIS DE MOTION 12-387-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE - IMPOSITION DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

Monsieur Louis Robert donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2011.

RÉSOLUTION 12-388-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE - ASSURANCES COLLECTIVES 2011

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de renouveler le mandat accordé à la firme Sansregret, Taillefer et associés inc. et le contrat d'assurances collectives avec Desjardins Sécurité Financière pour l'année 2011, lequel couvre les garanties suivantes :

- assurance-vie des adhérents et des personnes à charges,
- mort et mutilation accidentelle pour les adhérents,
- assurance-salaire de courte et de longue durée pour les adhérents,
- assurance-maladie/médicaments pour les adhérents et leurs personnes à charge;

et est assumé à 75% par la municipalité sous réserve des contraintes fiscales.

Adopté

RÉSOLUTION 12-389-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – FINANCEMENT PERMANENT DU RÈGLEMENT D’EMPRUNT NUMÉRO 677-09

CONSIDÉRANT les soumissions reçues par le ministère des Finances pour le financement permanent du règlement d’emprunt numéro 677-09 affecté à la construction des infrastructures de la rue Claudette, soumissions se résumant ainsi :

Banque Royale du Canada	3.52 % pour 5 ans au prix de 100.00 pour un coût réel de 3.52 %;
Financière Banque Nationale inc.	1.75 %, 2.25 %, 2.60 %, 3.00 % et 3.25 % au prix de 98.007 pour un coût réel de 3.66955 %;
Caisse populaire de Ange-Gardien	4.43 % pour 5 ans au prix de 100.00 pour un coût réel de 4.43 %;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la Municipalité de Ange-Gardien accepte l’offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt de 140 900 \$ par billet en vertu du règlement d’emprunt numéro 677-09, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

5 000 \$	3.52 %	21 décembre 2011
5 100 \$	3.52 %	21 décembre 2012
5 300 \$	3.52 %	21 décembre 2013
5 500 \$	3.52 %	21 décembre 2014
120 000 \$	3.52 %	21 décembre 2015

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l’ordre du détenteur enregistré;

Adopté

RÉSOLUTION 12-390-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE - MODIFICATION DU FINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 677-09

ATTENDU que conformément au règlement d'emprunt numéro 677-09, la Municipalité de Ange-Gardien souhaite emprunter par billet un montant total de 140 900 \$;

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 140 900 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 677-09 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 21 décembre 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	5 000 \$
2012.	5 100 \$
2013.	5 300 \$
2014.	5 500 \$
2015.	5 700 \$ (à payer en 2015)
2015.	114 300 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Ange-Gardien émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 21 décembre 2010), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 677-09, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du

solde dû sur l'emprunt;

Adopté

.- Dépôt des rapports du Service des incendies, lesquels font état d'une intervention pour un feu de véhicule, d'une intervention d'entraide à la Ville de Farnham, de deux interventions préventives, l'une à l'égard d'une odeur suspecte et l'autre à l'égard du déclenchement d'un système d'alarme, et de quatre activités de prévention, soit la pratique mensuelle, l'inspection des véhicules, l'inspection des échelles et une vérification à l'Office municipal d'habitation de Ange-Gardien.

RÉSOLUTION 12-391-10

VOIRIE - DÉNEIGEMENT POUR LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de proposer à la Ville de Saint-Césaire d'effectuer le déneigement et le déglacage des chemins bas Casimir et bas Saint-Charles se trouvant sous sa responsabilité moyennant le déneigement et le déglacage par cette dernière du chemin Rosalie se trouvant sous la responsabilité de la municipalité de Ange-Gardien et un montant forfaitaire de 4 008.29 \$ pour l'hiver 2010-2011.

Adopté

RÉSOLUTION 12-392-10

HYGIÈNE - TARIFICATION DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA BRANCHE UN DU COURS D'EAU NADEAU

CONSIDÉRANT la résolution numéro 10-234-09 à l'effet d'appuyer la demande de travaux dans la branche Un du cours d'eau Nadeau, de permettre à la MRC de Rouville d'entreprendre les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés et d'informer la MRC de l'intention de la municipalité de répartir le coût des travaux éventuels dans la branche Un du cours d'eau Nadeau en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux en consentant à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10 %;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par la MRC de Rouville dans la branche Un du cours d'eau Nadeau au cours de la dernière année et la facturation reçue à leur égard;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert
APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 703-10 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien réalisés dans la branche Un du cours d'eau Nadeau.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 703-10.

RÉSOLUTION 12-393-10

HYGIÈNE - DÉCOMPTE FINAL ET RÉCEPTION DÉFINITIVE DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE CLAUDETTE

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Jean Lanciault, ingénieur pour BPR Infrastructure inc., du 30 novembre 2010;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson
APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement d'un montant de 7 605.80 \$ à l'endroit de Construction Choinière, division de Sintra inc. en guise de paiement pour le décompte progressif numéro 3;

D'autoriser la maire, Madame Odette Ménard, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent, à signer pour et au nom de la municipalité la réception définitive des infrastructures de la rue Claudette.

Adopté

RÉSOLUTION 12-394-10

HYGIÈNE - ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard
APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 329.50 \$, plus taxes, à l'endroit de Génératrice Drummond pour l'inspection annuelle de la génératrice du réservoir d'eau potable à être effectuée au cours de la prochaine année.

Adopté

RÉSOLUTION 12-395-10

HYGIÈNE - ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA

CONSIDÉRANT l'intérêt de soutenir l'Organisme de Bassin versant de la Yamaska;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 50.00 \$ à l'endroit de l'Organisme de Bassin versant de la Yamaska en guise de frais d'adhésion pour l'année 2011.

Adopté

RÉSOLUTION 12-396-10

HYGIÈNE - ENTENTE POUR LA FOURNITURE D'EAU POTABLE AVEC FARNHAM

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a annoncé son intention de procéder à la rédaction d'une nouvelle entente pour la fourniture d'eau potable au mois de juillet 2010;

CONSIDÉRANT les multiples relances sur le sujet par les représentants de la municipalité de Ange-Gardien, notamment lors de la rencontre du 16 septembre 2010;

CONSIDÉRANT le projet d'entente reçu le 10 décembre 2010 sans aucun échange entre les parties;

CONSIDÉRANT qu'à sa face même, le projet ne rencontre pas les exigences de la loi en ne fixant pas pour chaque municipalité une capacité maximale de consommation en tenant compte du potentiel d'utilisation des biens et services visés;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception de l'entente soumise par la Ville de Farnham pour la fourniture d'eau potable;

De demander une rencontre avec cette dernière au début de 2011 et de consentir à ce que l'entente finale soit appliquée au premier janvier 2011.

Adopté

RÉSOLUTION 12-397-10

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 701-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR Y AJOUTER DES NORMES CONCERNANT LES PROJETS INTÉGRÉS D'HABITATION ET POUR MODIFIER LES NORMES CONCERNANT L'ABATTAGE D'ARBRES

CONSIDÉRANT l'absence de demande de personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 701-10 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements, à l'effet d'ajouter des normes au niveau des projets intégrés d'habitation et de modifier les normes au niveau de l'abattage d'arbres.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 701-10.

RÉSOLUTION 12-398-10

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 702-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT POUR Y AJOUTER DES NORMES CONCERNANT LES PROJETS INTÉGRÉS D'HABITATION ET UN CHAPITRE CONCERNANT LA COMPENSATION RELATIVE AUX PARCS

CONSIDÉRANT l'absence de demande de personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 702-10 modifiant le règlement de lotissement numéro 618-05 et ses amendements, à l'effet d'ajouter des normes concernant les projets intégrés d'habitation et d'ajouter un chapitre concernant la compensation relative aux parcs.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 702-10.

RÉSOLUTION 12-399-10

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ANGE-GARDIEN - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

CONSIDÉRANT la résolution numéro 38-11-10 de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver les prévisions budgétaires 2011 de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien présentant un déficit d'exercice de 91 458.00 \$ pour lequel la municipalité est responsable de 4 744.00 \$;

D'approuver la demande de budget additionnel au montant de 1 130.00 \$ pour lequel la municipalité est responsable de 113 \$.

Adopté

AVIS DE MOTION 12-400-10

URBANISME - PROGRAMME D'AIDE À LA RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DES RÉSIDENCES ISOLÉES

Monsieur Yvan Pinsonneault donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement modifiant le règlement numéro 669-08 décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la réhabilitation de l'environnement pour la conformité des installations septiques des résidences isolées, afin d'en prolonger quelque peu la durée.

AVIS DE MOTION 12-401-10

URBANISME - RÈGLEMENT INTERDISANT L'ÉPANDAGE PENDANT CERTAINS JOURS DE L'ANNÉE 2011

Monsieur Rhéal Grenier donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement interdisant l'épandage pendant certains jours

de l'année 2011.

RÉSOLUTION 12-402-10

URBANISME - ACHAT DE RECUEILS DE RÉFÉRENCE DU MTQ

CONSIDÉRANT la demande de la directrice des services techniques de remplacer les recueils de référence du ministère des Transports datant de 2001;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 300.00 \$ pour le remplacement des recueils de référence du ministère des Transports 2001, s'ils s'avèrent modifiés par rapport à la plus récente parution.

Adopté

RÉSOLUTION 12-403-10

VOIRIE - NETTOYAGE DE PUISARDS

CONSIDÉRANT le rapport de la directrice des Services techniques;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 2 000.00 \$ à l'endroit de Drain-Net pour le nettoyage de puisards de la municipalité et la disposition du matériel.

Adopté

RÉSOLUTION 12-404-10

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT - ANNULATION D'UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS

CONSIDÉRANT l'avis de motion numéro 11-368-10 annonçant la modification du règlement de permis et certificats numéro 620-05 à l'effet de modifier les dispositions concernant les documents d'accompagnement lors d'une demande de permis de construction de bâtiment agricole;

CONSIDÉRANT le rapport de la directrice des Service techniques à l'effet que l'objet de la modification n'est plus nécessaire;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'annuler l'avis de motion numéro 11-368-10.

Adopté

RÉSOLUTION 12-405-10

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT - VÉRIFICATION DE LA STRUCTURE DE TOIT DU CENTRE RÉCRÉATIF

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de Les Consultants Yves Choinière inc. au montant de 4 525.00 \$, plus taxes, et de D'Aronco Pineau Hébert Varin, consultants en structure au montant de 4 000.00 \$, plus taxes;

CONSIDÉRANT le désir d'encourager les entrepreneurs locaux et l'acceptation de Les Consultants Yves Choinière inc. de revoir sa proposition au montant de 4 000.00 \$, plus taxes;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 4 000.00 \$, plus taxes, à l'endroit de Les Consultants Yves Choinière pour l'établissement d'un diagnostic de l'état de la structure du toit du Centre récréatif.

Adopté

RÉSOLUTION 12-406-10

M.R.C. DE ROUVILLE - REPRÉSENTANT NON ÉLU DE LA MUNICIPALITÉ AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RURALITÉ

CONSIDÉRANT la demande du conseiller en développement rural du CLD Au Cœur de la Montérégie;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard
APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Madame Jennie Rainville représentante non élue de la municipalité de Ange-Gardien au comité consultatif sur la ruralité;

D'en informer la M.R.C. de Rouville.

Adopté

RÉSOLUTION 12-407-10

CRSBP - CONVENTION POUR L'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE POUR LA BIBLIOTHÈQUE (RENOUVELLEMENT)

CONSIDÉRANT la réflexion engagée par la municipalité à l'endroit de l'organisation de la bibliothèque et de son affiliation au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc.;

CONSIDÉRANT la proposition initiale du CRSBP pour le renouvellement de la convention pour l'exploitation du système informatique modulé pour une durée de trois ans;

CONSIDÉRANT la nouvelle proposition du CRSBP pour une durée d'un an moyennant une surcharge des frais de 35 % qui seront crédités si la municipalité demeure affiliée au CRSBP au terme de son exercice de réflexion;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard
APPUYÉ PAR M. François Brisson
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la maire, Madame Odette Ménard, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent, à signer pour et au nom de la municipalité le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée à intervenir avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc. pour un terme d'un an moyennant une surcharge de 35% créditable si la municipalité renouvelle en 2011 son affiliation pour une durée de trois ans;

D'autoriser telle dépense.

Adopté

RÉSOLUTION 12-408-10

LOISIR - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES ET À LA DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS »

CONSIDÉRANT le rapport de la directrice des services de loisir;

CONSIDÉRANT le programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche « Municipalité amie des aînés »;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la directrice des services de loisirs, Madame Jennie Rainville, à présenter au ministère de la Famille et des Aînés, une demande au programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche « Municipalité amie des aînés » pour l'élaboration d'une politique familiale et d'un plan d'action en faveur des familles ainsi que la réalisation de la démarche MADA et l'élaboration d'un plan d'action en faveur des personnes aînées, le tout pour et au nom de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 12-409-10

LOISIR ET CULTURE - ACQUISITION D'UN IMMEUBLE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 10-295-10 par laquelle il était demandé au propriétaire du lot numéro 3 517 852 copie de son rapport d'évaluation agréé;

CONSIDÉRANT le refus de ce dernier;

CONSIDÉRANT qu'il apparaît souhaitable que la municipalité obtienne sa propre évaluation agréée de l'immeuble;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense maximale de 1 000.00 \$ à l'endroit de Jean-Pierre Cadrin, évaluateur agréé.

Adopté

2IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 HEURES 15

.- Un citoyen questionne la dépense auprès d'une firme d'ingénieurs pour la vérification de la structure du toit du Centre récréatif. Madame la maire défend telle décision considérant qu'il s'agit d'un bâtiment public et que la responsabilité de la municipalité est engagée.

.- Le financement des travaux de la rue Claudette fait l'objet d'échanges quant aux délais et taux obtenus.

.- Demande est faite à nouveau sur la vérification du déroulement du projet La Volière, à quoi madame la maire confirme la présentation publique du rapport pour le 20 décembre 2010 à 19h00.

.- Demande est faite sur le déroulement de l'entente avec Farnham pour le remplacement de la conduite d'amenée d'eau potable. Madame la maire annonce que Farnham est en attente de l'approbation de son règlement d'emprunt auprès du ministère des Affaires Municipales.

.- Demande est faite sur le projet d'entente de fourniture d'eau potable et sa justification. Madame la maire confirme qu'il s'agit d'une initiative de la Ville de Farnham sans rapport avec le remplacement de la conduite d'amenée, puisque les dernières ententes négociées avec Farnham sur les deux sujets datent de 2007.

.- Demande est faite au conseil municipal sur son intention de prendre en charge le déneigement des rues privées du Lac Bleu considérant des motifs de sécurité publique. Après ces échanges, il appert qu'une consultation juridique sur le sujet serait appropriée.

.- Monsieur Yvan Pinsonneault quitte à 21h55.

.- Au terme de ces échanges, Madame la maire remercie les citoyens présents et les conseillers pour le travail accompli.

RÉSOLUTION 12-410-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ajourner à 22 h 00 la présente séance au 20 décembre 2010 à 19 h 00.

Adopté

Odette Ménard, maire

André Parent, secrétaire-trésorier

